

Emprunts linguistiques dans les échanges verbaux médiatiques en Algérie. Cas de radio Algérie internationale

Djawida ISSAD

Centre universitaire Belhadj Bouchaib d'Ain Témouchent.

تاريخ النشر	تاريخ القبول	تاريخ الإرسال
2018-12-13	2018-11-27	2018-05-11

Résumé :

L'Algérie est un pays plurilingue du fait que cohabitent plusieurs langues étrangères et maternelles dans son territoire, ce qui a donné naissance à plusieurs variations linguistiques selon les régions, en conséquent et grâce à cette richesse linguistique, on remarque l'apparition de plusieurs phénomènes dus aux conflits des langues, citons parmi eux l'emprunt.

L'étude se situe au niveau des pratiques sociolinguistiques et langagières nées aussi de l'introduction d'une technologie dans un domaine quotidien dans le langage des algériens.

De ce fait, dans un premier temps nous interrogeons sur les principales causes qui poussent les interlocuteurs à emprunter des mots à partir d'autres langues dans leurs échanges, et dans un second temps, nous tenterons d'identifier les différentes formes d'emprunt apparaissant dans le discours médiatique, en dégagant les fonctions et facteurs qui motivent le métissage linguistique afin de comprendre les raisons du recours à l'emprunt par l'animateur envers sa masse auditrice.

Mots clés : radio, communication, contact de langues, alternance codique, emprunt.

Abstract :

Algeria is a multilingual country as numerous foreign languages and mother tongues coexist in its territory, which gave birth to many linguistic variations according to the regions. As a consequence, and thanks to this linguistic wealth, we notice the appearance of several phenomena due to the conflict of languages, among them 'emprunt'.

The study resides at the level of sociolinguistic and language practices of the Algerians. Therefore, initially we question the principle causes that lead the interlocutors to emprunt many languages in their speech exchange; secondly, we will tempt to identify the different forms of emprunt apparent in the discourse in radio, by making out the features and factors that motivate the linguistic crossbreeding to understand the reasons of the emprunt use by the host and its guests.

Keywords : radio, communication, language contact, code switching, emprunt.

1. Introduction :

Notre analyse porte sur les différentes formes d'emprunts naissants de diffusion des programmes de la radio et les transformations langagières qu'elles provoquent au sein des communications. L'implantation véritable en Algérie depuis la colonisation française de cet outil média, avec depuis lors les conséquences sur différentes strates de la société algérienne constitue notre première motivation. Étant comme tout être humain influencé par toute innovation, nous avons eu envie d'explorer ce phénomène nouveau : la Radio.

À l'heure actuelle, des milliers de personnes écoutent régulièrement les radios, notamment les radios internationales qui ont connu une expansion considérable. Nous avons donc choisi d'orienter notre travail vers l'une de ces radios qui est radio Algérie internationale, une chaîne plurilingue d'information en continu posant des questions d'actualité qui émet en langue arabe, française, anglaise et espagnole (flash d'information, analyses, interviews et débats divers...).

De ce fait, on s'est focalisé sur les échanges communicatifs en ligne (directs) enregistrés et recueillis à partir des émissions radiophoniques où l'usage de l'oralité est quasiment exclusif entre émetteur (la radio) et récepteur (les auditeurs ou public destinataire), en s'intéressant aux registres utilisés, modalités d'échanges et de prise de parole, on s'est demandé si vraiment la radio est un outil qui permet l'évolution et le développement d'une langue mixte pratiquée par ses sujets parlants. Ce mélange de langue est t-il une cause qui pousse les interlocuteurs à emprunter des mots dans leur discours radiophonique ?

2. Problématique, hypothèse et plan de recherche :

D'une manière générale, et selon KARA ATTIKA (2004) : « La situation linguistique de l'Algérie peut être qualifiée de plurilingue dans la mesure où plusieurs langues de statuts différents cohabitent. Nous avons d'une part, ce que le discours officiel a tendance à nommer,

la langue nationale (l'arabe classique) et les langues étrangères (le français principalement), d'autre part, les langues maternelles : le berbère (le kabyle, le chaoui...) et l'arabe dialectal. Au sein de ces langues, de nombreuses variations linguistiques prédominent, elles sont généralement tributaires de la région, de normes sociales et culturelles »¹.

Nous tenterons donc d'étudier les différentes langues utilisées, d'où l'on observe la présence d'un vrai plurilinguisme en utilisant l'arabe moderne et l'arabe dialectal truffés de mots d'origine étrangère, entraînant inéluctablement des transformations langagières émaillées d'alternances codiques et d'emprunts, qui mettent à contribution le français avec lequel il est en contact, et qui risquent de donner naissance à des variétés autonomes ou à d'autres langues. On se propose de définir d'un point de vue sociolinguistique l'emprunt pour pouvoir déterminer l'évolution linguistique et fonctionnelle d'un parler né du contact de l'arabe dialectal avec d'autres langues principalement le français, ainsi que l'évolution des interactions verbales des animateurs et auditeurs avec d'autres variétés en contact.

Nous analyserons les enregistrements recueillis pour faire ensuite une synthèse des résultats obtenus.

Nous supposons donc que les auditeurs empruntent des mots pour éviter l'incompréhension qui est peut-être le résultat d'une incompétence langagière du français ou de l'arabe, où l'utilisation de deux codes différents devient nécessaire pour combler des lacunes.

Toutes les langues qui existent ou qui ont existé sur terre ont emprunté du vocabulaire et des expressions à d'autres langues. Et c'est l'usage qui fait que tel mot soit intégré par la langue des locuteurs jusqu'à se confondre avec les autres mots de la langue d'accueil, à tel point que les gens ne soupçonnent même pas l'origine étrangère du mot.

3. Méthodes de collectes utilisées :

Le recueil des données s'est fait à travers :

Les questionnaires en ligne envoyés via le réseau social facebook à quelques auditeurs au niveau de trois wilayas algériennes (Oran, Alger, Annaba), ainsi que Paris vu que la radio est internationale, appréciée et écoutée par la communauté algérienne en France.

Des enregistrements et transcriptions des émissions émises par cette radio.

4. Définition de l'emprunt :

L'emprunt est le résultat de productions langagières résultant de situation de contact de langues et de cultures, étant donné que le français est la première langue étrangère en Algérie, le nombre de mots empruntés introduits dans l'usage du vernaculaire algérien ne cesse de

s'accroître, de ce fait et afin de faire évoluer une langue représentée comme outil de communication on doit recourir à l'emprunt pour enrichir son processus de production et de reproduction comme le prouve BOULANGER (1986) « une langue qui désire survivre ne peut absolument pas vivre en autarcie linguistique. Elle doit emprunter d'une manière raisonnable des vocables aux autres langues ».²

Quand nous parlons d'emprunt, il est nécessaire d'aborder sa terminologie, ainsi ce terme d'un point de vue général, désigne l'insertion sémantique, lexicale ou phonologique de lexies d'une langue prêteuse introduite dans le lexique d'une langue receveuse, qui d'après CUQ (2003) « consiste dans le passage d'un élément phonologique, morphologique ou lexicale d'une langue à une autre »³.

Pour sa part MOUNIN, cité par KOUASSI (2007) le qualifie comme une solution désespérée d'intégration lexicale dans une langue donnée qui « consiste à ne pas traduire le mot de la langue source, surtout quand il correspond à une chose qui n'existe pas dans la culture de la langue cible ; quitte à l'explicitier par le contexte ou pas une note »⁴.

Il peut être défini comme un transfert d'unités lexicales issu d'une intégration linguistique appartenant à une autre langue que celle d'origine utilisée par des sujets parlants qui ne trouvent pas de mots équivalents dans la langue emprunteuse (ou qui ne veulent pas les utiliser pour diverses raisons).

Exemple I: tiré de l'émission «Darba» présentée par Brahim Irban chaque jeudi et mercredi soir de 20h à 10h du soir :

Spéciale dédicace li rahoum yebe3touna f la page facebook li fiha ktar men sept cent douz mil fan, teqedrou tebe3touna sur instagram où vous pouvez aussi proposer vos tops chansons et vos sujets li rakom 7ebin yjouzou.
[spesjal dedikaslijrahum]eβeʔʔtunaflapaʒfejspeklijfihaktarmensetsãduz mil fan teqedrutebeʔʔtunafest
agramuvupuveosipropozovotop]ãsẽevosyʒelirakumhẽbinjʒuzu]

On remarque dans cet échantillon une alternance codique où l'animateur emploie trois différentes langues (l'arabe, le français et l'anglais), ainsi, le mot facebook qui est d'origine anglaise désignant un réseau social en ligne récemment créé (2004) par Mark Zuckerberg, a été introduit dans son message parce qu'il n'y a pas d'équivalent arabe ou français préexistant, il s'est installé dans l'usage des autres langues en gardant son origine ainsi que son phonétisme.

Le parler algérien dans le discours médiatique illustre bien ce creuset linguistique où viendront s'agréger des mots et expressions issus de l'espagnol, l'italien, le turc, l'anglais et le français, les exemples cités dans les tableaux ci-dessous sont la preuve incontestable:

Exemple II:

Mots d'origine espagnole	Traduction en français	Prononciation dans le parler algérien
Miseria	Misère	Misiriya [miziriya]
Sandalia	Sandale	Sandala [sãdala]
Abogado	Avocat	Bogado [bogado]
Furgoneta	Fourgonette	Fourgonéta [furgoneta]

Tableau I : quelques emprunts des mots arabes à l'espagnol recueillis à partir de nos enregistrements.

Exemple III:

Mots d'origine italienne	Traduction en français	Prononciation dans le parler algérien
Camicia	Chemise	Kmeja [qmɛʒa]
Razza	Race	Rassa [rasa]
Carrozza	Carsosse	Carossa [karosa]
Festa	Fête	Fechta [fɛʃta]

Tableau II : quelques emprunts des mots arabes à l'italien recueillis à partir de nos enregistrements.

Exemple IV:

Mots d'origine turque	Traduction en français	Prononciation dans le parler algérien
Köfte	Boulettes de viande	Kefta [kefta]
Maydanoz	Persil	Maadnouss [mæ°dnus]
Tepsi	Assiette	Topssé [topsi]
Bakrac	Cafetière	Boqrej [boqrɛʒ]

Tableau III : quelques emprunts des mots arabes au turc recueillis à partir de nos enregistrements.

Exemple V:

Mots d'origine anglaise	Traduction en français	Prononciation dans le parler algérien
Computer	Computer	Computer [kõpytɛr]
Ketchup	Ketchup	Kitchop [kitʃop]
Bermuda	Bermuda	permuda [pɛrmyda]
Hamburger	Hamburger	Hambourger [ãburger]

Tableau IV : quelques emprunts des mots arabes à l'anglais recueillis à partir de nos enregistrements.

À l'inverse, la langue française a emprunté des mots d'origine sémitique de l'araméen, de l'hébreu et de l'arabe pour combler ses besoins référentiels. On relève notamment en français ces quelques mots cités dans le tableau ci-dessous :

Exemple VI :

Mots d'origine arabe	Traduction en français	Prononciation dans le parler algérien
صحراء	Sahara	Sahra [saħra]
طاجين	tadjine	Tajine [taʒin]
حلفاء	Alfa	Halfa [ħɛlfa]
شيخ	Cheikh	Chikh [ʃix]
حمام	Hammam	Hemmem [ħɛmɛm]
طبيب	Toubib	Tbib [tɛbib]
سيخة	Sebkha	Sebka [sɛbxa]
حناء	Henné	Henna [ħɛna]
هريسة	Harissa	Hrissa [ħrɪsa]

Tableau V : quelques emprunts des mots français à l'arabe prononcés selon le phonétisme arabe, recueillis à partir de nos enregistrements.

On constate que l'emprunt n'a jamais été un signe d'insuffisance lexicale ou langagière, bien au contraire, si les locuteurs algériens dans leurs usages quotidiens empruntent des mots à partir des autres langues, c'est pour adapter leur langue maternelle à de nouveaux besoins d'expression afin d'assurer une vitalité linguistique, car les langues ne peuvent jamais se suffire à elles-mêmes.

5. Les facteurs de l'emprunt :

On se propose d'expliquer les différents facteurs linguistiques et extralinguistiques qui ont favorisé l'emprunt dans le discours radiophonique :

5.1. Facteurs linguistiques :

5.1.1. Le contact des langues :

Les emprunts permettent de retracer l'histoire de l'Algérie car beaucoup de lexèmes viennent de l'époque de la domination ottomane jusqu'à la période de la colonisation française, ce qui fait que le parler algérien tel qu'il est illustré dans notre corpus radiophonique est toujours parsemé d'unités lexicales empruntées à d'autres langues.

5.1.2. Le besoin de la création néologique :

Si nous examinons l'histoire des langues, nous constatons qu'elles aboutissent aux changements sémantiques, lexicales et morphologiques, et se modernisent

progressivement jusqu'à ce que leurs niveaux linguistiques se développent et se modifient.

L'arabe comme le français ont besoin de créations lexicales ou de recycler des mots non seulement pour enrichir leur vocabulaire, mais aussi pour assurer leur continuité au sein de la société. Ceci nous pousse à penser aux notions saussuriennes d'immutabilité et de mutabilité du signe linguistique. Dans son CLG, Saussure (1995) affirme que tout système linguistique repose d'abord sur l'immutabilité du signe, c'est-à-dire qu'une communauté linguistique n'a pas le choix de s'exprimer comme elle le veut : « En fait aucune société ne connaît et n'a jamais connu la langue autrement que comme un produit hérité des générations précédentes et à prendre tel quel ».⁵

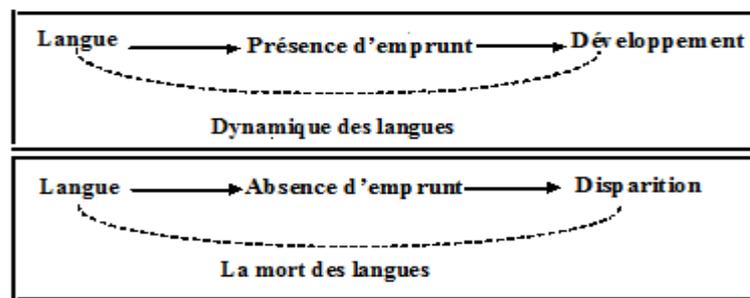


Schéma I : emprunt et dynamique des langues.

5.1.3. Écarts quantitatifs du lexique :

Une langue peut emprunter des phonèmes par le biais des emprunts lexicaux qui s'ajoutent à son système phonétique. Ainsi, par exemple la consonne (خ) de l'arabe est remplacée par (kh) lorsqu'elle est empruntée en français.

Exemple VI :

L'animatrice : tout passe et comme on dit elkhelifa ala Elah.
[tupasekomʕdielxlijfaʔalalah]

Dans ce court extrait contenant du code switching, on voit comment le français s'imbrique dans l'arabe, le lexème « khalifa » خليفة est un mot d'origine arabe qui a été emprunté par le français en remplaçant la consonne K par KH.

5.1.4. L'insuffisance lexicale :

Ce qui contribue à dynamiser le système linguistique d'une langue c'est lorsque ses mots ne figurent pas dans le lexique d'une autre langue, ce qui pousse cette dernière à emprunter d'autres mots qui viennent s'ajouter aux ressources de la langue prêteuse, ça peut confirmer que la lacune lexicale est la principale explication des emprunts selon

GUILBERT (1975), qui relève une (motivation de manque) : « Qui réside dans la non-conformité des termes existants dans le lexique et le contenu à exprimer». ⁶

5.2. Facteurs extralinguistiques :

5.2.1. Historiques :

Tel que la colonisation et l'émigration des algériens envers la France. Ce facteur joue un rôle important dans la diffusion des langues d'une manière générale comme le souligne encore GUILBERT (1975) : « *Aucun peuple n'a pu développer une culture autochtone à l'abri de tout contact avec d'autres peuples, qu'il s'agisse de guerres ou de relations économiques, si bien que, nécessairement, sa langue s'est trouvée en rapport avec une ou d'autres langues, et en a reçu une influence quelconque, si minime soit-elle* ». ⁷

5.2.2. Géographiques :

Les langues communiquent et s'interprètent par le biais du voisinage des pays séparés par des frontières naturelles ou conventionnelles, l'Algérie par exemple (séparée seulement par la Méditerranée de l'Europe) favorise la compénétration des autres lexèmes venant s'intégrer dans le vocabulaire arabo-algérien, ainsi que de diverses langues étrangères tel que (l'espagnol, l'italien, le français et l'anglais).

5.2.3. Économiques et commerciales :

Toute relation sociale, économique, culturelle ou politique entre deux ou plusieurs communautés linguistiques fait référence à l'emprunt lié au besoin d'échanges, c'est le cas des relations de l'Algérie avec ses pays avoisinants qui ont favorisé sa création par l'échange des biens et des idées.

5.2.4. Créations ou inventions :

Qui dans la plus part des cas porteront le nom de leurs inventeurs où ceux dont ils proposent. C'est le cas de quelques mots empruntés à l'arabe qui témoignent de l'avancée des savants arabes au Moyen-âge sur leurs homologues européens dans le domaine des mathématiques (*algèbre, chiffre, zéro, algorithme*) et des techniques (*alambic, alcool, calibre, etc.*)

Exemple VII: extrait de l'émission « Écolo » qui traite des sujets liés à l'environnement, présentée par Souhila Hebbache ayant comme thème «le rôle des associations pour la préservation de l'environnement » :

L'animatrice : on parle de la pollution dans la ville d'Alger, d'après vous où se situe le problème ?

L'invité : il faut bien déposer des poubelles partout pour diminuer la pollution f les cartiers et boulevards.

Le mot poubelle prononcé par l'invité porte le nom de son inventeur Eugène-René Poubelle, préfet de Paris au XIX^e siècle, qui oblige les propriétaires des immeubles à mettre à la disposition de leurs locataires des récipients à ordures.

5.2.5. La dynamique des langues :

Chaque langue se développe et se modifie avec le temps. En Algérie et dans le domaine médiatique, les Algériens utilisent parfois des mots nouvellement créés, ce qui enrichit de plus en plus le lexique de la langue arabe et ses différents dialectes.

Exemple VIII: extrait de l'émission « Le débat » qui traite des sujets liés à l'actualité nationale et internationale, ayant comme thème « la violence dans les stades » :

L'animatrice : ce qui anime les débats de télé et radio concernant le football et le sport c'est ce qui s'est passé le 13 avril à Constantine et à Oran également lors du match de la demie finale, on a vu les images, c'était choquant ; même s'il faut le souligner c'est ce qui se passe dans chaque match , dans chaque stade à travers le territoire national, c'est devenu une habitude, une traduction.

L'invité : effectivement vous avez bien résumé les faits, malheureusement ça devient une habitude assez récurrente, en regardant les vidéos postées facebook et twitter, un jeune jeté dans un oued ! Et ça vient surtout après deux jours d'un crash d'avion où tout le peuple algérien était uni.

Dans cet exemple on remarque l'utilisation de deux mots récemment créés « facebook et twitter » prononcés par l'invité de l'émission, ainsi, ce passage est aussi riche d'emprunts à l'anglais tel que « match, football, télé, crash ».

Faut-il, comme DERROY(1980), dire que l'emprunt est un facteur de risque pour la permanence de la langue ? « L'emprunt est un intrus. Il n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse à l'égal des mots indigènes. Il s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère. Sa pénétration est différente selon les classes sociales et même elle varie d'un individu à l'autre selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe »⁸.

Dans la lexicologie médiatique algérienne, s'agit-il de l'emprunt de sens ou de la forme ?

6. L'emprunt morphologique ou intégral (le sens et la forme)

Il s'agit de l'association d'une forme phonologique ou orthographique et d'un contenu sémantique qui recouvre le sens du lexème emprunté sans modification significative ou substitution de forme. C'est donc l'importation simultanée du signifié et du signifiant. Toujours selon DERROY (2011), ce genre d'emprunt est : « Un emprunt de la forme et du sens, sans adaptation ou avec une adaptation graphique ou phonologique minimale »⁹.

Cette forme d'emprunt n'existe pas vraiment dans la langue arabe, vu les différences entre le système phonologique et français.

7. L'emprunt sémantique (sens)

C'est l'emprunt du signifié d'un mot de la langue donneuse, traduit dans la langue receveuse. On le trouve surtout dans les proverbes à qui l'on a emprunté le sens, mais dont la forme n'existe pas. La forme persiste en langue originelle, quelque fois on peut avoir sa traduction.

Exemple IX: emprunt d'un proverbe arabe en français recueilli lors de nos enregistrements :

« Traverse le fleuve impétueux et ne traverse pas le fleuve silencieux. »

" فوت على الواد الحامل و ما تفوتش على الواد الساكت. "

[futʔ^hlaelwedelhamelwmatfutʔ^hlaelwedeseket]

8. L'emprunt intégré (sens et son)

Basé surtout sur l'intégration phonologique, sémantique et parfois même graphique du mot emprunté, ; dans l'environnement linguistique algérien et particulièrement la radio, l'on retrouve ce cas dans la plupart des lexèmes empruntés soit de l'arabe vers le français soit du français vers l'arabe, si on fait une analyse phonologique des deux systèmes linguistiques français et arabe, on constate qu'il existe des sons qui correspondent entre eux au niveau sonore sans être forcément intégrés graphiquement comme par exemple le son [s] qui devient [س], c'est-à-dire que le son est le même, le sens l'est aussi, mais il y a des différences au niveau de l'écrit.

Exemple X: un extrait de l'émission Le débat :

L'invité : si le taxi devient un lux, c'est parce qu'il y a eu augmentation des tarifs des carburants, le gasoil, le diesel, le super), on estime que sa circulation varie en moyenne de 100 et 150 Kilomètres par jour, donc les prix des courses augmente aussi.

L'invité dans cette communication n'a guère d'autres recours que d'emprunter les mots français « taxi » [taxi] et « diesel » [dʒezɛl] en les adaptant aux phonologies arabes « طاكسي » et « ديزل ».

9. Conclusion :

Nous avons situé le problème du contact des langues par rapport à la radio qui a engendré une situation de bi/plurilinguisme. La question est toujours d'actualité, complexe et difficile à traiter sur le fond, mais nous avons essayé d'en rendre compte le plus clairement possible.

Nous avons ensuite traité les emprunts des locuteurs dans différentes situations de communication représentatives de la société algérienne en nous appuyant sur des enregistrements radiophoniques de diverses émissions. La radio joue un rôle prépondérant dans la diffusion des pratiques langagières et on l'on remarque que la langue française considérée comme une langue étrangère est très présente dans le langage médiatique contenant des alternances et emprunts massifs au français dans des énoncés en arabe, non seulement de lexème mais également d'éléments morphosyntaxiques sur lesquels prend appui un processus néologique tant dans la langue arabe que dans la langue française.

Le fait que la distance linguistique entre l'arabe et le français soit assez importante rend parfois l'acquisition correcte du français de plus en plus difficile dans le répertoire langagier des locuteurs, alors que, paradoxalement, le français est très présent dans les énoncés en langue arabe. On peut parler du plurilinguisme dans le parler quotidien avec l'apparition et l'apprentissage de nouveaux termes (néologie) qui comblent les lacunes lexicales autant en arabe qu'en français.

Cet processus de création langagière peut être distinguée de l'alternance codique proprement dite, dont nous avons voulu comprendre les règles qui régissent son utilisation, en relevant et classant ses différentes formes, en étudiant leur fonctionnement chez les auditeurs et les animateurs de radio Algérie internationale, qui se sentent très à l'aise et s'expriment en toute spontanéité loin de la pression des cadres formels qui engendrent l'insécurité linguistique. Ces pratiques langagières radiophoniques illustrent ainsi de façon très parlante les façons de s'exprimer des auditeurs de cette station algéroise.

Dans notre analyse, nous avons constaté que le recours aux emprunts est indispensable pour réussir convenablement les actes de communication entre animateur et auditeur.

Enfin, nous dirons que la présente étude montre que l'arabe et le français se combinent et se complètent pour former le langage d'une grande partie des Algériens qui ont parfois tendance à utiliser l'alternance codique et l'emprunt pour remplir une fonction déjà mise en évidence

par Gumperz (1982)¹⁰, celle de la réitération d'une information, qu'ils s'expriment parfois en arabe dialectal puis réitérent en français. Il ne s'agit donc pas d'assurer l'intercompréhension, mais bien de signaler une identité particulière, celle d'un locuteur bilingue arabe-français.

Bibliographie :

Boulanger j c., 1986, *Aspects de l'interdiction dans la lexicologie française contemporaine*, Tübingen ,Max Neimeyer.

Cuq J.P.,2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International.

Deroy L., 1980, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, Revue et augmentée.

Guilbert L., 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.

Gumperz J.J., 1982, *Discourse strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kara Attika y. 2004. *L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne*, in : *langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne, pratiques, représentations, gestions*. Paris, L'Harmattan.

Kouassi G., 2007, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadie, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Publibook.

Saussure F., 1995, *Cours de linguistique générale*, Alger, ENAG.

References

¹ Kara Attika y. 2004. *L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne*, in : *langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne, pratiques, représentations, gestions*. Paris, L'Harmattan, p. 31.

² Boulanger j c., 1986, *Aspects de l'interdiction dans la lexicologie française contemporaine*, Tübingen ,Max Neimeyer, p.78.

³ Cuq J.P.,2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International, p.81.

⁴ Kouassi G., 2007, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadie, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Publibook, p. 56.

⁵ Saussure F., 1995, *Cours de linguistique générale*, Alger, ENAG, p.116

⁶ Guilbert L., 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, P. 45.

⁷ Ibid, P. 89.

⁸ Deroy L., 1980, *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres, Revue et augmentée, p. 215.

⁹ Ibid.

¹⁰ Gumperz J.J., 1982, *Discourse strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.